

QUESTIONNAIRE MOBILITE

Dans le cadre de son projet communal en faveur du Développement Durable le COMMUNE de Mougins s'engage à favoriser l'accès de ses habitants à de nouveaux modes de transports, attractifs et plus respectueux de l'environnement. En l'espèce, toute personne domiciliée sur le territoire de Mougins peut percevoir une subvention à l'occasion de l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (V.A.E).

Celle-ci est fixée à 25 % du prix d'achat TTC, dans la limite de 300€ TTC par vélo neuf acheté. Les dossiers sont gérés par ordre d'arrivée.

Afin de connaître vos motivations à l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique et d'évaluer l'impact de ce dispositif, nous vous remercions de répondre à ce questionnaire.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

Votre âge

- 16-18ans
- 19-25ans
- 26-39ans
- 40-65ans
- plus de 65 ans

Vous êtes

- étudiant
- actif
- retraité
- sans emploi

Distance domicile / travail (km) :

Vous disposez déjà :

- d'un vélo
- d'un deux-roues motorisé
- d'une voiture

Avant le Vélo à Assistance Electrique quels étaient vos habitudes de déplacement ?

- Transports en commun
- Voiture
- Covoiturage
- Deux roues motorisées
- Vélo
- Marche

Avec le Vélo à Assistance Electrique, quels sont vos déplacements envisagés ?

- Loisirs
- Achats
- Autre (médecin, démarches administratives.)
- Travail trajet quotidien
- Travail trajet occasionnel

Où allez-vous garer votre Vélo à Assistance Electrique ?

- dans une zone publique (rue,....)
- dans une zone privative (parking, garage, jardin, lieu : ...

Ce Vélo à Assistance Electrique va-t-il remplacer un autre véhicule ?

- Non
- Oui, lequel :

La subvention accordée par la COMMUNE de Mougins a-t-elle été décisive pour l'achat du VAE ?

- Décisive
- n'a pas eu d'incidence sur mon achat (programmé)